



## Oublie de déclaration à la mutuelle par l'entreprise

Par **barth25**, le **08/08/2008** à **09:26**

Bonjours a tous,

J'espère que vous pourrez m'aider

Cela fait plus d'un an que je travaille pour la même entreprise en CDI et que je cotise pour une mutuelle.

Mais voilà que pour la première fois que je veux l'utiliser j'apprends que l'entreprise ne m'a pas déclaré à la mutuelle.

Puis-je demander le remboursement de mes cotisations?

Merci à tous pour votre aide